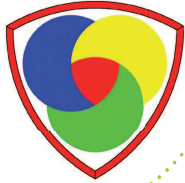


SIAVED



SIAVED n°1

Lettre d'information sur le traitement des déchets ménagers à destination de tous les habitants.

automne 2009

édito

Voici le premier numéro de SIAVED Infos n°1.

Pourquoi ce magazine ? Pour mieux vous faire connaître le SIAVED, syndicat mixte de traitement des déchets, qui, de par sa nature, apparaît éloigné de l'habitant mais est très impliqué dans votre quotidien en valorisant le contenu de vos poubelles (recyclables et déchets résiduels, vos encombrants, vos déchets verts) et met à votre disposition des déchèteries modernes et accueillantes.

Notre désir est également de poursuivre notre volonté de transparence.

Cette transparence, elle existe depuis de nombreuses années en ce qui concerne le Centre de Valorisation Énergétique de Douchy les Mines. En effet, un comité de suivi s'est constitué réunissant des riverains, des associations écologiques, des professionnels de santé, des entreprises exploitant nos installations, des élus et de « simples » citoyens. Au cours des réunions de ce comité, tous les aspects de l'activité de l'usine sont abordés. Aujourd'hui, ce comité suit également la plateforme de compostage de la société RECYDEM.

C'est aussi dans cette optique qu'a été réalisé dès 2007 par un cabinet spécialisé indépendant, un audit sur les finances qui a débouché en 2008 sur un plan de redressement étalé sur 4 ans.

Cet audit laisse apparaître des difficultés financières résultant d'une convergence de plusieurs phénomènes :

- des participations trop faibles des années antérieures, ne répondant pas aux besoins financiers entraînant des reports de dépenses d'une année sur l'autre,
- des taxes supplémentaires sur les déchets,
- d'un volume de déchets à traiter de plus en plus important (+ de 700 kg/an/habitant),
- des coûts de traitement de plus en plus onéreux en raison de technicités supérieures requises, des mesures réglementaires environnementales plus contraignantes, de révisions de prix plus coûteuses (pétrole, acier...),
- de la création de nouvelles déchèteries et leur gestion,
- de la généralisation de la collecte sélective sur l'ensemble du territoire ainsi que le traitement des déchets verts.

L'audit et le plan de redressement ont été exposés aux collectivités adhérentes du SIAVED. Si certaines décisions ont été difficiles à prendre, les élus du SIAVED ont considéré que ces mesures échelonnées dans le temps étaient la solution la moins sévère au regard d'autres beaucoup plus radicales et douloureuses.

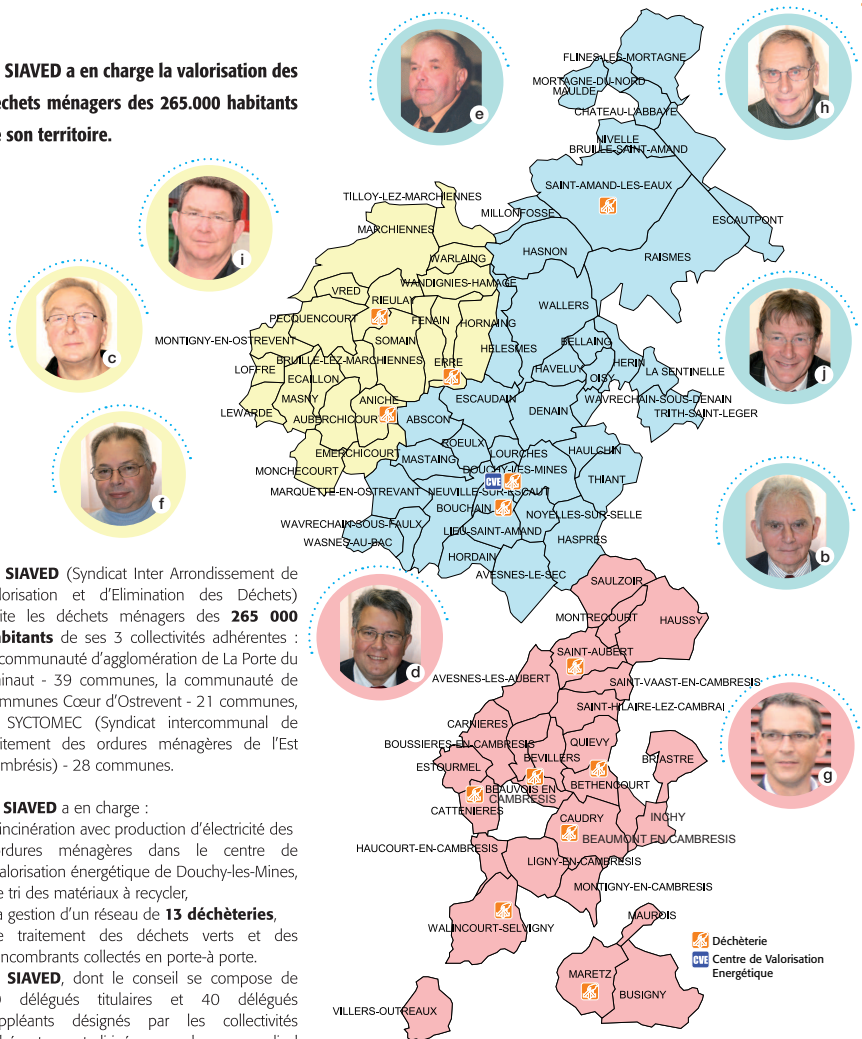
Les augmentations importantes ne font que remettre à niveau le coût de traitement à celui de ce qui est généralement constaté en France.

L'environnement, c'est également notre préoccupation principale. Notre action se situe en plein cœur des enjeux actuels rythmés par le Grenelle de l'Environnement.

Nous y reviendrons aux cours des prochains numéros qui seront autant de rendez-vous réguliers et attendus avec vous, en attendant le SIAVED vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le SIAVED, qu'est-ce que c'est ?

Le SIAVED a en charge la valorisation des déchets ménagers des 265.000 habitants de son territoire.



Le SIAVED (Syndicat Inter Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) traite les déchets ménagers des **265 000 habitants** de ses 3 collectivités adhérentes : la communauté d'agglomération de La Porte du Hainaut - 39 communes, la communauté de communes Cœur d'Ostrevent - 21 communes, le SYCTOMEC (Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'Est Cambrésis) - 28 communes.

Le SIAVED a en charge :

- l'incinération avec production d'électricité des ordures ménagères dans le centre de valorisation énergétique de Douchy-les-Mines,
- le tri des matériaux à recycler,
- la gestion d'un réseau de **13 déchèteries**,
- le traitement des déchets verts et des encombrants collectés en porte-à-porte.

Le SIAVED, dont le conseil se compose de 40 délégués titulaires et 40 délégués suppléants désignés par les collectivités adhérentes, est dirigé par un bureau syndical de 10 membres et il emploie 13 agents administratifs et techniques.

Le bureau syndical du SIAVED est composé de 10 membres :

- Président : **Charles LEMOINE**
- 1^{er} vice-président : **René DUBUS** (CAPH), chargé du centre de valorisation énergétique
- 2^e vice-président : **Léopold REMY** (CCCO), chargé des déchèteries et coordonnateur,
- 3^e vice-président : **Gérard DEVAUX** (SYCTOMEC), chargé des finances,
- 4^e vice-président : **Jacques DUBOIS** (CAPH), chargé du tri sélectif, des déchets verts et des encombrants,
- 5^e vice-président : **Michel LOUBERT** (CCCO), chargé de l'information, de la communication et de la prospective
- 6^e vice-président : **Bruno LECLERCQ** (SYCTOMEC), chargé des déchèteries
- 7^e vice-président : **Bernard CARON** (CAPH), chargé des finances et coordonnateur
- 8^e vice-président : **Philippe GILLES** (CCCO), chargé des finances
- 9^e vice-président : **Michel LEFEBVRE** (CAPH), chargé des déchèteries

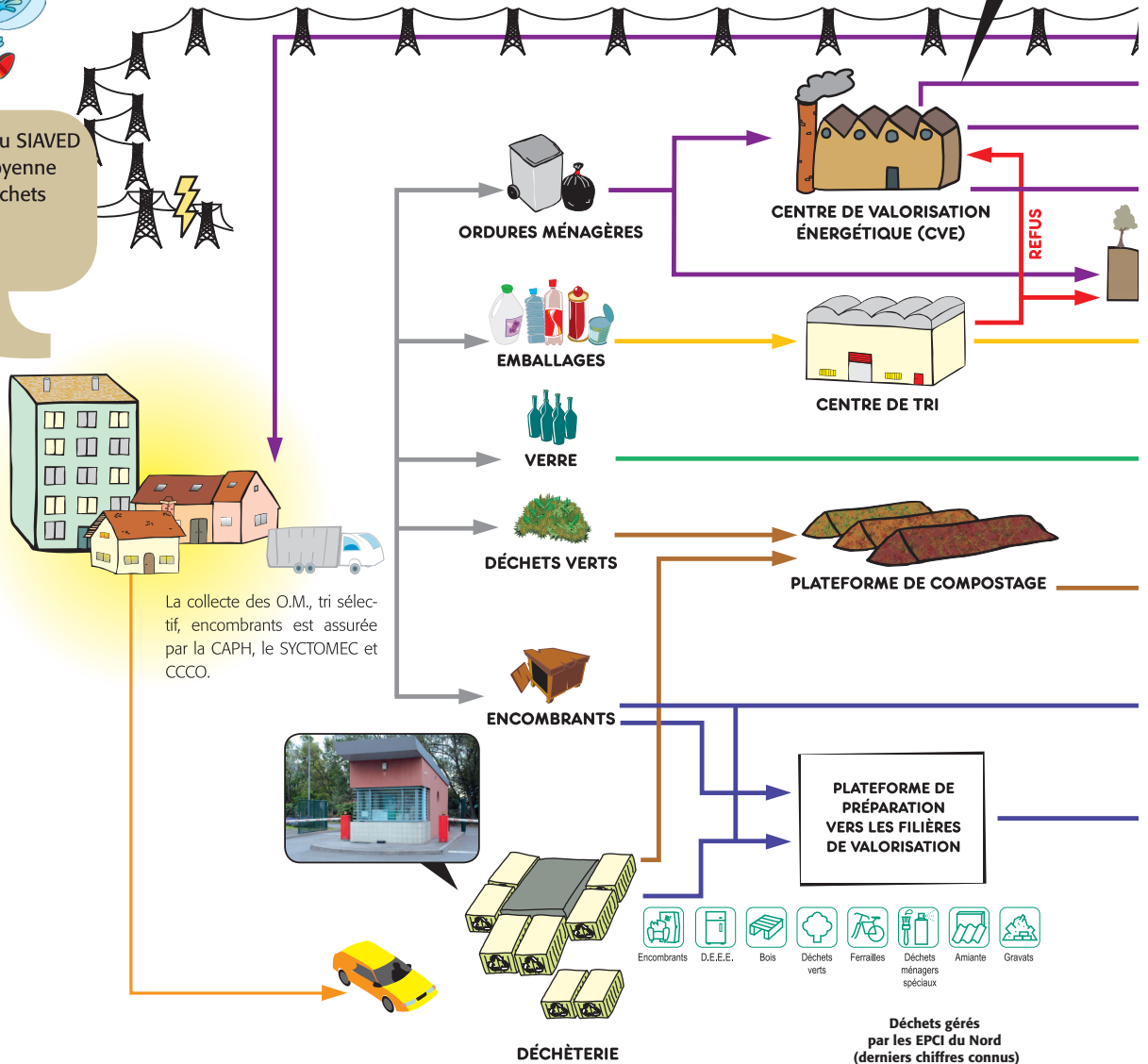
le Président,
Charles Lemoine

Itinéraire de la valorisation des déchets

94,36 % des déchets ménagers sont valorisés sur le territoire du SIAVED.
Chaque catégorie de déchets suit un chemin de valorisation qui lui est propre et transite par les nombreuses installations techniques présentes sur notre territoire.



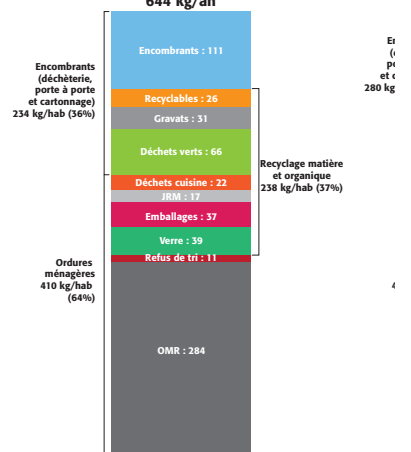
Chaque habitant du SIAVED a produit en moyenne **721 kg** de déchets en 2008.



Lexique

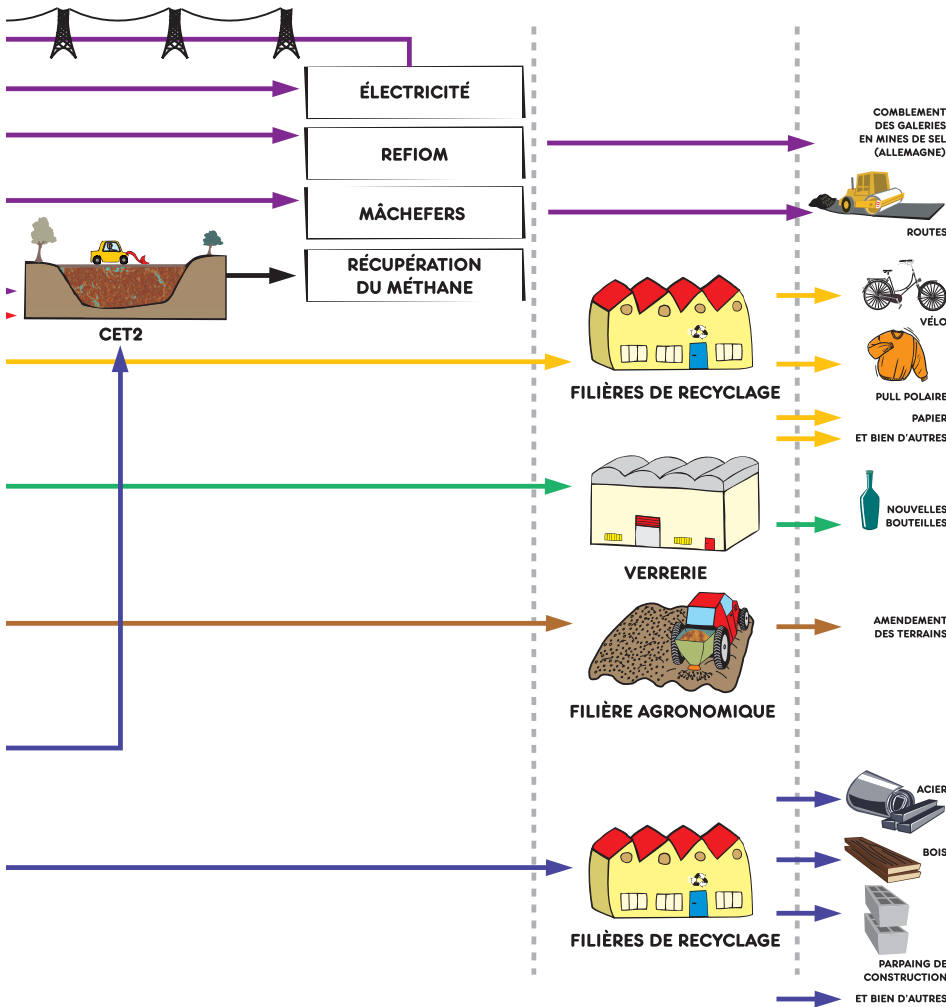
- DEEE** : déchet d'équipement électrique et électronique.
- CET 2** : Centre d'enfouissement technique de classe 2, aujourd'hui remplacé par les Centres de stockage de déchets ultimes (CSDU) : endroit où sont stockés les déchets qui ne peuvent plus être recyclés.
- REFIOM** : résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères. En incinérant nos déchets, des fumées se dégagent. Pour ne pas polluer l'atmosphère, ces fumées sont dépoussiérées. On récupère alors des poussières ou « cendres volantes ». Ces cendres contiennent des métaux lourds et s'appellent REFIOM.
- Mâchefers** : résidus résultant de l'incinération des déchets ménagers. Ces résidus partent dans des centres de maturation où ils sont concassés et analysés. Les mâchefers sont soit recyclés et servent de remblai pour les routes soit stockés en CSDU.
- CVE** : centre de valorisation énergétique.
- O.M.** : ordures ménagères.
- EPCI** : établissement public de coopération intercommunale.

Déchets gérés par les EPCI du Nord (derniers chiffres connus) 644 kg/an

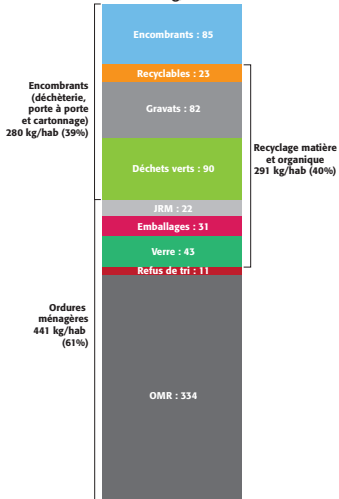


déchets sur le territoire du SIAVED

"Un parcours au service du développement durable"



Déchets gérés par le SIAVED 721 kg/an



Conclusion : trier encore plus, acheter mieux !

Au vu des chiffres ci-contre :

- la quantité de déchets produits est au-dessus de la moyenne nationale ; la prévention des déchets, compostage, nouveaux comportements d'achat, est donc aujourd'hui l'une des priorités,
- dans le cadre du développement durable, il convient de mettre l'accent sur le tri, le compostage et l'utilisation des déchèteries.

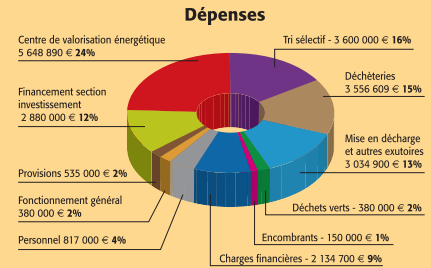
Le traitement des ordures ménagères est très onéreux (et augmentera encore avec l'évolution de la TGAP - taxe générale sur les activités polluantes - appliquée sur le stockage des déchets et l'incinération.

Le budget du SIAVED 2009

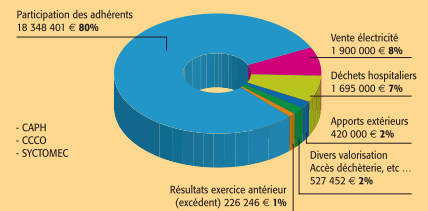
Après un audit financier et des mesures prises par le SIAVED et ses adhérents, les résultats 2008 s'avèrent meilleurs et présentent une première étape de la consolidation financière du SIAVED qui se poursuit en 2009.

La présentation agglomérée et simplifiée des 2 budgets du SIAVED ci-dessous montre l'importance des sommes dédiées au traitement des déchets.

BUDGET - FONCTIONNEMENT : 23 117 099 €

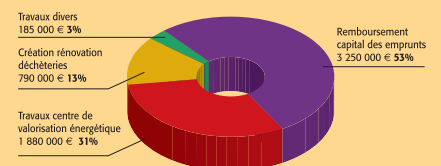


Recettes

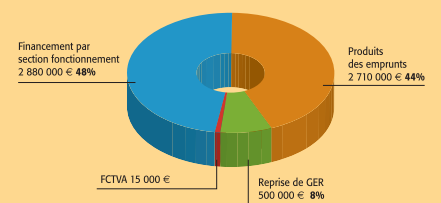


BUDGET - INVESTISSEMENT : 6 105 000 €

Dépenses



Recettes



Coût traitement 2009/habitant 69,40 € (hors collecte)

Le Centre de Valorisation Énergétique

Le centre de valorisation énergétique de Douchy-les-Mines est le centre névralgique de la transformation des ordures ménagères... en électricité !



Des déchets ... à la production d'électricité !

En 2008, le SIAVED a traité 84.000 tonnes d'ordures ménagères au centre de valorisation énergétique de Douchy les Mines, permettant de couvrir les besoins en électricité de 16.000 foyers et d'assurer l'autonomie électrique du site. L'électricité est rachetée par EDF assurant une recette financière permettant l'amortissement des investissements réalisés pour la transformation de l'usine d'incinération des ordures ménagères en CVE. Son fonctionnement est assuré par un prestataire privé, la société PROCYRDHIM.



Un comité de suivi pour travailler en toute transparence

Ouverte en 1977, l'usine d'incinération a subi de nombreuses mises aux normes extrêmement coûteuses pour être en accord avec le cadre législatif. Dans un souci majeur de transparence, le syndicat a mis en place en avril 1999 un comité de suivi chargé de suivre l'évolution des travaux de l'usine d'incinération des ordures ménagères, puis en 2002 ceux de la plateforme de compostage des déchets verts et fermentescibles de la société RECYDEM. Cette initiative n'avait rien d'obligatoire mais ce comité de suivi qui se réunit une fois par semestre assure une diffusion des informations de l'évolution de ces installations en toute transparence.

Le comité accueille toutes les personnes soucieuses de leur environnement et de leur cadre de vie et réunit les représentants des communes, les associations touchant à l'environnement (chasseurs, pêcheurs et écologistes), les commerçants, les comités de quartier, les pharmaciens, les combattants du feu, les médecins, les bailleurs, les locataires et l'association de défense des consommateurs : Consommation logement et cadre de vie (CLCV).

La surveillance environnementale comme priorité

En ce qui concerne les fumées, elles sont traitées grâce à différents procédés physico chimiques. Les poussières (dioxines, furanes, métaux lourds) ainsi captées avant leur rejet dans l'atmosphère sont injectées dans les galeries des mines de sel désaffectées. Celles-ci sont donc valorisées sous forme de comblement en Allemagne (le SIAVED a été le précurseur en la matière et est maintenant imité par de nombreux syndicats en France).

Le centre de valorisation est soumis à des contrôles réguliers en matière de suivi de la qualité de l'air et de la qualité des sols.

Progrès et modernité

Une procédure de certification ISO 14001 du centre de valorisation est en cours.

Déchets hospitaliers

Dans le cadre fixé par le Plan régional d'élimination des déchets d'activités de soins (PREDAS) et suite à l'augmentation des tonnages, le SIAVED a modifié la chaîne des déchets hospitaliers afin d'augmenter sa capacité de traitement de 10 bacs/heure à 22 bacs/heure soit environ 8.000 tonnes par an.



Bientôt une CLIS

Monsieur le Sous Préfet de Valenciennes a décidé la création d'une Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) conjointe pour le CVE de Douchy les Mines et le centre de traitement RECYDEM de Lourches.

Contrôles et mesures réglementaires (2008)

	Unités	Règlementation	Contrôles inopinés DREAL (Ex DRIRE)	
			31/07/08	14/10/08
Rejets	-	-	L1	L2
Poussières	mg/Nm ³	10	< 0.3	4
HCl	mg/Nm ³	10	0.8	< 0.6
Dioxines	ng/Nm ³	0.1	0.003	0.011
Sox	mg/Nm ³	50	0.9	2.8
Nox	mg/Nm ³	200	138.7	168.4
HF	mg/Nm ³	1	< 0.06	< 0.14
S (Sb,As,Pb,Cr,Co,Cu,Mn, Ni,V)	mg/Nm ³	0.5	0.0044	0.002
Hg	mg/Nm ³	0.05	0.0031	0.011
S (Cd, Tl)	mg/Nm ³	0.05	< 0.0029	< 0.004
COVT	mg/Nm ³	20	1	0.7
CO	mg/Nm ³	50	7.8	
H ₂ O	%	-	15.77	18.71
O ₂	%	-	11.47	
CO ₂	%	-	8.13	

L'ensemble des résultats sur 2008 peut être consulté au SIAVED ou sur Internet à partir de février 2010.

Le SIAVED à l'heure d'internet

Annoncée pour 2010, l'ouverture du site permettra à tous les habitants-internautes de mieux connaître le SIAVED et de trouver des réponses à leurs questions en temps et en heure.

De nombreuses informations pratiques telles que les horaires d'ouverture des déchèteries y figureront et côtoieront des articles de fond sur le fonctionnement du centre de valorisation énergétique ou les techniques de recyclage des différents matériaux triés.

Symbole du site : **la grenouille**, symbolisant la fragilité de notre environnement et l'absolue nécessité de préserver notre bio-diversité locale et mondiale.



SIAVED INFOS est une publication du **SIAVED**

- Directeur de la publication : Charles LEMOINE.
- Rédacteur en chef : Daniel TISON
- Conception, rédaction et maquette : L&M et associés.
- Impression : Imprimerie Roue sur papier 100% recyclé.
- Distributeur : La Poste

